



*Libres ensemble*  
LA MARQUE AUTONOME



UNSA Défense  
78 et 80 rue Vaneau  
75007 PARIS  
01 42 22 37 02  
[federation@unsa-defense.org](mailto:federation@unsa-defense.org)  
[portail-unsa.intradef.gouv.fr](http://portail-unsa.intradef.gouv.fr)  
[www.unsa-defense.org](http://www.unsa-defense.org)  
[@UnsaDefense](https://www.instagram.com/UnsaDefense)  
[www.facebook.com/UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense)  
Unsa defense diffusion



## DECLARATION LIMINAIRE

### COMITE TECHNIQUE DE RESEAU (CTR)

Service Infrastructure de la Défense du 26 mars 2019

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs,

Les élections de décembre 2018 ont configuré une nouvelle assemblée dans laquelle les représentants de l'UNSA Défense feront entendre leurs voix avec force et conviction.

L'UNSA Défense est particulièrement préoccupée par :

1- La qualité du dialogue social et du niveau d'informations de ses représentants

Le bilan social n'est toujours pas fourni à titre informatif à ce Comité. Nous vous rappellerons à vos obligations à chaque réunion...

De nombreux sujets (égalité professionnelle, discriminations, modification de l'organisation d'un service, conditions de mise en œuvre des horaires et cycles de travail, liste des emplois et modalités de mise en œuvre des astreintes, REO et notamment suppression de postes,..) ne font l'objet d'aucun avis alors qu'ils sont de la compétence de ce Comité Technique.

2- La gestion des effectifs

En effet, le Service comptait 11 500 personnels en 2005, il en compte aujourd'hui 6 700 alors que les missions n'ont eu de cesse d'augmenter et notamment du simple au double pour les montants financiers.

Les conclusions de la commission sénatoriale relatives au soutien de la politique de Défense de fin 2018 sont sans appel. Je cite :

« Ce service est sous forte tension d'autant que la moitié de son personnel civil partira à la retraite dans les 5 prochaines années. Cette situation est **très contraignante**, compte tenu de l'augmentation du plan de charge et d'un renforcement de ses missions dans les domaines cyber, nucléaire et en matière d'installations classées. »

Toujours selon les rapporteurs, « la **stratégie d'efficience atteint aujourd'hui ses limites**.

On ne pourra pas faire toujours davantage avec des moyens en diminution. »

Pour eux, « la déconcentration et l'externalisation sont des réponses insuffisantes à la montée en puissance de la politique immobilière. Les services de soutien doivent être renforcés. »

De ce fait, la fermeture programmée des régies aura un impact sur le quotidien des soutenus, une des missions premières du service. Un plan de « sauvetage » de certaines régies doit être défini à l'été 2019 avec encore des suppressions de postes et des délocalisations. Ces réorganisations seront autant de risques anxiogènes pour les agents.

L'UNSA Défense condamne fermement cet inéluctable processus.

### 3- La gestion des emplois et des compétences

Que dire alors de l'attractivité des postes et des parcours professionnels pour tous les statuts. Les résultats des concours en sont la triste réalité depuis de nombreuses années.

L'UNSA Défense rappelle que la GPRH sur une durée de 3 ans tel que mentionné par la circulaire Fonction Publique doit être présentée au sein de ce Comité, et que le plan d'actions doit être soumis à son avis.

Cet outil permettrait à toute la chaîne de posséder une vision claire sur son évolution (Départ, Recrutement, Gestion des compétences...) et son adéquation entre les capacités du service et les effectifs/compétences nécessaires.

4- Les évolutions technologiques et méthodes de travail et leur incidence sur les personnels  
Prenons comme exemple les logiciels métiers déployés au sein de la chaîne. Ces évolutions technologiques et de méthodes de travail ont-elles reçues un avis de la part de ce Comité ?

Ces outils sont-ils vraiment source d'efficience ? Les retours des agents nous laissent à penser le contraire. Ceux-ci deviennent plus des sources de stress, d'énervement, d'angoisse.

Aussi, Monsieur le Président, l'UNSA Défense propose aux membres de ce Comité un audit qualité des logiciels métier de la chaîne. Pour cela, l'UNSA Défense propose que ceux-ci soient réalisés au niveau de chaque CHSCT qui sont rattachés à ce Comité sur une méthodologie définie en Commission SST du CTR.

Dans ce contexte, les représentants de l'UNSA Défense sont particulièrement inquiets pour le bien-être des personnels et leurs épanouissements professionnels.

Chaque directeur d'ESID doit prendre à son compte urgemment les mesures adéquates.

Je vous remercie de votre attention.

